



BULLETIN RÉSIDENTS-FAMILLES

ÉDITION
AVRIL 2025

SOMMAIRE

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| 1. Maltraitance | 5. Formations maltraitance |
| 2. Comité d'éthique | 6. Portes ouvertes |
| 3. Aidez-nous | 7. Activités de pâques |
| 4. Programme qualité | 8. Semaine de l'action bénévoles |

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Vous ressentez un malaise éthique ?
Le comité d'éthique est là pour vous !
Si vous vous trouvez confronté à une situation éthique qui vous met mal à l'aise, n'hésitez pas à demander de l'aide.
Le comité d'éthique est là pour vous accompagner. Vous pouvez contacter un de ses membres afin de discuter de votre ressenti. Ensemble, vous analyserez la situation et déterminerez une démarche à suivre. Si nécessaire, le comité pourra se réunir pour procéder à une délibération et formuler des recommandations adaptées.
Qui sont les membres du comité d'Éthique ?

- Laken Mavoka Mwanda, travailleuse sociale Le Royer
- Marie-Yolène Malik, travailleur social St-Georges
- Muriel Frénois, coordonnatrice du milieu de vie et des services professionnels
- Jean-François Gauthier, conseiller en milieu de vie
- Dr. Jean-Marie Martel, médecin
- Jonathan Robillard, directeur des soins infirmiers
- Isabelle Dubé, directrice des ressources humaines

Muriel Frénois,
Coordonnatrice du milieu de vie et des services professionnels et présidente du comité d'éthique

La maltraitance physique

En tant qu'organisation dédiée à l'excellence dans la qualité des soins et services aux résidents, il est de notre responsabilité d'assurer leur sécurité et de prévenir toutes formes de maltraitance. Notre personnel et notre équipe de gestion ont récemment suivi une formation approfondie sur ses implications juridiques, ce mois-ci, nous souhaitons aborder un sujet de la plus haute importance : la maltraitance physique.

La maltraitance physique : une réalité inacceptable

La maltraitance physique, dans le cadre de nos établissements, englobe toute forme de violence physique infligée à un résident, qu'elle soit intentionnelle ou non. Cela inclut les coups, les gestes brusques, ou toute forme de manipulation du corps d'un résident qui entraîne un préjudice physique.

Il est essentiel que notre personnel soit capable d'identifier les signes de maltraitance physique. Ils peuvent parfois être subtils, mais sont toujours inacceptables. Les formations récentes ont pour objectif de nous aider à reconnaître les comportements inappropriés et à intervenir de manière adéquate.

La maltraitance sexuelle : un aspect méconnu mais crucial

La maltraitance sexuelle est une forme particulièrement choquante et inacceptable de violence. Elle se manifeste par tout acte sexuel imposé à un résident sans son consentement, que ce soit par la contrainte physique ou par manipulation psychologique. Il est crucial de souligner que la maltraitance sexuelle en établissement d'hébergement n'est pas seulement une question d'agression directe, mais aussi d'abus de pouvoir et de confiance.

Les victimes de maltraitance sexuelle peuvent éprouver des difficultés à exprimer ce qu'elles

ont vécu. C'est pourquoi il est primordial que nous, en tant que professionnels de santé, soyons vigilants et formés pour repérer les signes d'abus, aussi bien physiques que psychologiques.

Nos responsabilités collectives et les actions concrètes

Il est important de rappeler que la maltraitance est non seulement un échec humain, mais également une infraction pénale. Les actes de maltraitance, qu'ils soient physiques ou sexuels, sont punis par la loi. Chaque membre de notre personnel a un rôle essentiel à jouer dans la prévention et la détection de ces comportements. Nous devons maintenir une vigilance constante et signaler tout comportement suspect ou toute situation pouvant compromettre la sécurité des résidents.

Les résidents sont des individus vulnérables qui ont droit à des soins respectueux, dignes et sûrs. C'est pourquoi il est indispensable que nous soyons tous formés à reconnaître les signes de maltraitance et à savoir comment réagir de manière appropriée.

En tant qu'équipe unie, nous avons un rôle fondamental à jouer dans la protection et le respect des droits des résidents. À travers nos actions, notre vigilance et notre engagement, nous créons un environnement où chaque résident peut vivre dans la dignité et la sécurité.

Nous vous remercions pour votre dévouement et votre implication dans la lutte contre la maltraitance. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un environnement plus sûr et plus respectueux pour tous les résidents.



Marie-France Goyette,
Directrice Générale

Aidez-nous à choisir!

Dans un souci de vous partager de l'information qui vous intéresse, nous vous interpellons afin de nous transmettre des sujets que vous aimeriez qu'on aborde dans nos journaux mensuels.

Merci de faire parvenir vos sujets à Mme. Louise Lafrance : louise.lafrance.groys@ssss.gouv.qc.ca

FORMATIONS SUR LA MALTRAITANCE

Durant le mois de mars, le Groupe Roy Santé a fait appel aux services de Maître Bertrand, avocate de la firme Monette Barakett, afin de **former et de sensibiliser l'ensemble des gestionnaires et du personnel aux implications juridiques relatives à la maltraitance** envers les personnes en situation de vulnérabilité.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'organisation de garantir des soins et services de qualité et sécuritaires. Elle démontre également le souhait de la direction d'œuvrer toujours dans l'intérêt supérieur des résidents de nos établissements.

Marie-France Goyette,
Directrice générale

PORTES OUVERTES

Recrutement pour Tous les Titres d'Emploi

Nous vous invitons chaleureusement à participer aux portes ouvertes pour soutenir le recrutement et aider à accueillir de nouveaux talents dans nos établissements. Ces journées sont une occasion unique de partager vos attentes pour vos proches, de discuter avec les candidats et de leur offrir un aperçu des valeurs qui nous animent.

- CHSLD St-Georges : 3 avril
- Centre Le Royer : 5 avril

En plus de participer activement au recrutement, ces journées vous offriront également l'opportunité de postuler sur certains postes ouverts, si vous souhaitez développer votre carrière et explorer de nouvelles perspectives professionnelles avec nous.

Votre présence et votre implication seraient une valeur ajoutée considérable pour faire de ces journées un succès et contribuer à notre équipe grandissante.

Venez nombreux pour explorer de nouvelles perspectives professionnelles !

Isabelle Dubé,
*Directrice des
ressources humaines*

SUIVI DU PROGRAMME QUALITÉ

La prévention des plaies de pression...une affaire d'équipe

Six conseils pratiques pour prévenir et réduire l'apparition d'une plaie de pression :

1. Changer la position du résident à mobilité réduite aux deux heures selon le cadran de positionnement.
2. Aviser l'infirmière dès l'apparition de rougeurs ou de zones de décoloration.
3. Préserver l'état de la peau en la laissant propre, sèche et exempte d'humidité. Changer la culotte au besoin et selon le PAF.
4. Favoriser l'hydratation, l'apport nutritionnel adéquat, la mobilité et la marche.
5. Diminuer la friction et le cisaillement lors des mobilisations et des transferts.
6. Assurer le confort en soulageant la douleur.

Depuis trois ans, tous les membres du personnel travaillent en concertation afin de prévenir et réduire l'apparition de toute nouvelle plaie de pression chez les résidents. À la prévalence des plaies du mois de mars, nous n'avions que huit plaies qui se sont développées ici !

Poursuivons nos efforts pour maintenir ces beaux résultats !

Jonathan Robillard,
Directeur des soins infirmiers

L'arrivée des beaux jours et du printemps rime avec activités et plaisir en tout temps

Avec l'arrivée tant attendue du printemps, c'est le moment idéal pour se réjouir du retour des beaux jours. Comme le dit l'adage « En avril ne te découvre pas d'un fil, en mai fait ce qu'il te plaît ! » Les mois d'avril et mai s'annoncent particulièrement festifs et remplis de rires et de moments conviviaux dans les établissements du Groupe Roy Santé

La fête de Pâques approche à grands pas et nos résidents auront droit à une multitude d'activités festives pour célébrer cette occasion. Nos deux établissements se préparent à accueillir cette période joyeuse avec plusieurs événements spéciaux, tels que de grandes chasses aux œufs, le jeu de « La Poule aux œufs d'or », un dîner de Pâques organisé sur les unités, ou encore un spectacle de Pâques. Toutes ces activités enchanteront les résidents, nous en sommes certains, créant des souvenirs mémorables pour chacun.

N'oubliez pas de consulter le calendrier des activités pour ne rien manquer de cette période riche en événements. De nombreuses surprises et moments de bonheur attendent tous les résidents et membres du personnel !

En mai, ce sera la réouverture de nos terrasses qui sera de la partie. Les résidents comme le personnel pourront librement arpenter les jardins de nos établissements et profiter de la douce chaleur des rayons du soleil qui se faufilent au travers de la cime des arbres.

Également, nous vous invitons à participer à notre grande vente de garage qui se tiendra les 30 et 31 mai au CHSLD St-Georges. Nous recherchons des articles de tout genre pour alimenter cette vente qui sera l'occasion de trouver des trésors tout en soutenant les activités de la fondation Groupe Roy Santé. Si vous avez des objets à donner, n'hésitez pas à les apporter aux services des loisirs. Vos dons permettront de financer de nouvelles initiatives et d'offrir des moments uniques aux résidents.

L'équipe des loisirs

Semaine de l'action bénévole

Du 27 avril au 3 mai 2025 se déroulera la **Semaine de l'Action Bénévole** ! Prenons le temps de remercier chacun et chacune pour leur précieuse collaboration et leur engagement de cœur auprès des résidents du Groupe Roy Santé et au-delà ! Vous changez le monde une action à la fois ! Mille merci à vous !

Muriel Frénois,
Chef du service de la réadaptation